

Quels sont les 'plus beaux villages de France' du Vaucluse ?



A vous, chauvins provençaux, incollables sur l'histoire et le patrimoine de votre département, toujours prompts à enfiler vos chaussures de randonnée pour découvrir le monde... Etes-vous capables de dresser la liste complète, sans lancer le moteur de recherche Google, des villages du Vaucluse classés « Plus beaux villages de France » ?

Depuis 1991, l'association <u>Les Plus Beaux Villages de France</u> a établi une véritable démarche qualité reposant sur un processus et des critères de sélection des villages quasi scientifiques. Avec une moyenne d'à peine 20% de candidatures acceptées, cette méthode a prouvé sa rigueur, gages de la crédibilité du label. Au total, pas moins de trente critères servent de référentiel à l'évaluation des villages candidats, dont : le patrimoine protégé au sein du village, les qualités patrimoniales et architecturales du village, les efforts de mise en valeur... La liste complète des critères est à découvrir <u>en cliquant ici.</u>

Le Vaucluse tire son épingle du jeu avec pas moins de 7 villages classés « Plus beaux villages » de France. De quoi nous enorgueillir chaque jour un peu plus...



Venasque

Au pied du Mont Ventoux, accroché à un piton rocheux dominant vignes, garrigues et cerisiers, <u>Venasque</u> est une ancienne cité médiévale dont subsistent aujourd'hui les vestiges des remparts et trois tours sarrasines. Au coeur du village provençal, on découvre ruelles escarpées, maisons de pierres dorées mais aussi l'église-cathédrale Notre-Dame et un magnifique baptistère originaire du XIe S.

Gordes

Aux confins du Parc Naturel Régional du Luberon, au cœur des monts de Vaucluse, <u>Gordes</u> est l'emblème du village perché provençal. Mille fois décrit, photographié, admiré, il doit son aura aux illustres artistes qui l'ont autrefois révélée et y ont laissé une empreinte culturelle toujours vivace.

Roussillon

Situé au coeur du plus important gisement d'ocre d'Europe, <u>Roussillon</u> clame sa singularité minérale par une étonnante palette de couleurs flamboyantes. En parcourant ses ruelles et ses escaliers, en contemplant ses façades, souvent simples et naturellement belles, vous admirerez le résultat de savoirfaire plus que millénaires.

Ménerbes

Au sommet d'un éperon rocheux surplombant les vignes, <u>Ménerbes</u> célèbre, à travers ses productions de vins et de truffe, tout le terroir du Luberon. De Nicolas de Staël à Peter Mayle en passant par Picasso, de nombreux artistes ont été séduits par la douceur de vivre du village.

Séguret

Au pied du massif des Dentelles de Montmirail, dominant la vallée du Rhône dans un paysage de vignes, <u>Séguret</u> est dominé par la tour de son ancien château médiéval. Au fil de la visite fléchée dans le village, on découvre la porte Reynier, vestige des fortifications, la fontaine des Mascarons, la lavoir et le beffroi ainsi que l'église romane Saint-Denis...

Lourmarin

Entre la Durance et le Luberon, au milieu des oliviers et des arbres fruitiers, <u>Lourmarin</u> donne à son goût pour les arts et pour l'innovation tout le charme de son identité provençale.

Ansouis

Tout au sud du Vaucluse à une trentaine de km d'Aix-en-Provence, <u>Ansouis</u> et son château millénaire font face au Grand Luberon dont le village est séparé par un paysage de vignes.





Beaumes-de-Venise: l'incendie n'est toujours pas maîtrisé



Ce sont désormais 240 hectares qui ont brûlé (30 hectares de plus qu'hier). À l'heure actuelle, les interventions sont toujours en cours sur le secteur de Beaumes-de-Venise. Le feu a connu une évolution défavorable en fin de nuit avec un emballement de feux résiduels vers 4h du matin, au bas de Piè Logier, en raison de vents tourbillonnants. Il s'agit d'une situation exceptionnelle.

« Les effectifs qui étaient intervenus dans la journée et mis au repos en fin de journée, ont été rappelés



dans la nuit. 2 pélicans ont procédé à 8 largages et depuis 7h30, un hélicoptère super puma a procédé à 14 largages, l'hélicoptère bombardier d'eau est en cours d'intervention pour compléter le dispositif aérien. Actuellement une trentaine de personnes ont été recueillies à la salle polyvalente du Barroux qui a été rouverte dans la nuit », explique la préfecture de Vaucluse.

Circulation autour du lieu

La route départementale 90 a été rouverte entre Beaumes de Venise et Lafare. La RD 90A est toujours coupée. La route départementale 21 entre Beaumes de Venise et St Hippolyte-le-Graveyron est toujours fermée. La RD 938 est coupée au nord du Barroux à l'intersection avec la RD 19 qui dessert le col de la Madeleine, et au sud du Barroux avec l'intersection avec la RD 21. Il convient d'éviter les secteurs de Beaumes de Venise, St Hippolythe-le-Graveyron et Caromb. La circulation est réorientée vers Malaucène et Suzette pour éviter le secteur de l'incendie.

Actuellement 15 gendarmes sont mobilisés pour réguler la circulation et informer les automobilistes et effectuent des rondes pour sécuriser les biens qui ont dû être évacués, notamment sur la commune de Saint Hippolyte-le-Graveyron. La gendarmerie est en train de diligenter une enquête judiciaire afin d'identifier l'origine du feu.

Un arrêté d'interdiction d'accès aux massifs de tout le département a été pris par le Préfet de Vaucluse

Conseils à la population

À ce stade, l'ARS précise qu'aucun problème n'a été rencontré quant à la qualité de l'eau, en revanche, compte tenu de la prise d'eau importante effectuée pour combattre le l'incendie, la population doit rester vigilante si elle constate une eau du robinet trouble, rougeâtre ou turbide. Il convient dans ce cas de se rapprocher de sa mairie. Le SDIS, Suez, l'ARS, la préfecture et les mairies concernées sont mobilisés pour assurer à la population un approvisionnement en eau optimal et fiable.

Les fumées produites par cet incendie ayant pour origine la combustion de végétaux, les conditions de combustion n'induisent aucun risque d'intoxication pour le voisinage. Aucune mesure de confinement n'est donc requise. Elles peuvent toutefois causer des gènes respiratoires.

Le Préfet de Vaucluse recommande donc aux habitants des communes de Beaumes de Venise, St Hippolyte-le-Graveyron et Caromb, notamment les plus fragiles, les comportements suivants :

- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche : fermez les portes et les fenêtres ;
- Tenez-vous informés (écoutez la radio), restez calme et respectez les consignes des autorités ;
- Si vous sentez une gêne, placez un linge humide sur votre visage et respirez à travers ;
- Ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers.

Informations: https://bit.lv/3z0LmxG

L.M.



Pollution en Vaucluse, abaissement de 20 km/h des vitesses maximales



Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air par l'ozone, le préfet de la zone de défense Sud, a déclenché la procédure d'alerte relative à la pollution de l'air par l'ozone pour la journée de demain, vendredi 13 août 2021.

Le préfet de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans toutefois descendre en dessous de 70 km/h.
- Renforcement des contrôles sur route :





- contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;
- vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
- Renforcement des contrôles liés à l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre.

Par ailleurs, le préfet appelle les automobilistes circulant sur le Grand Avignon et en périphérie à s'équiper de la vignette Crit'Air sans attendre : https://www.certificat-air.gouv.fr/.

Pour toute information complémentaire sur :

- l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org
- les recommandations sanitaires : http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur

L.M.

Vaucluse : de nouveaux centres commerciaux concernés par le pass sanitaire







La quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de trois semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 444 (semaine 31). Le variant Delta représente 93% des tests positifs. La préfecture informe, à compter du 13 et jusqu'au 31 août 2021, l'application du pass sanitaire, déjà appliqué au magasin Ikea Vedène et au centre-commercial Auchan Avignon Nord, devient obligatoire pour l'ensemble des centres commerciaux de plus de 20 000m² du département de Vaucluse :

- le magasin IKEA 84 270 Vedène,
- le centre commercial « Auchan Avignon Nord » 84 130 Le Pontet
- le centre commercial « Cap Sud Avignon » 84 000 Avignon,
- le centre commercial « Auchan Mistral 7 » 84 140 Avignon,
- le centre commercial « E. Leclerc Carpentras » 84 200 Carpentras.

Lire aussi : Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse

L.M.





Le point sur la situation sanitaire en **Vaucluse**



La quatrième vague n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de trois semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 444 (semaine 31). Le variant Delta représente 93% des tests positifs.

Le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre, avec 526 personnes hospitalisées. A la date du 9 août 2021, 98 personnes sont hospitalisées dont : 15 en réanimation et soins intensifs, 59 en hospitalisation conventionnelle, 24 en soins de suite et réadaptation. 1 094 décès en tout depuis le début de l'épidémie sont à déplorer. 354 127 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin, soit 63,1% de la population (66,5% au niveau national). 294 602 ont reçu deux doses de vaccin, soit



52,5% de la population (55,5% au niveau national). 15 537 mineurs ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le déploiement de la campagne.

Pass sanitaire

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est exigé pour entrer dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. En accord avec le Conseil constitutionnel, le pass sanitaire s'applique depuis le 9 août « dans les cafés, les restaurants, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux », détaille le gouvernement. Pour les centres commerciaux, un seuil doit être défini par décret pour fixer les établissements où il sera obligatoire. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car devraient également être concernés. Le pass sanitaire n'est pas exigé (jusqu'au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 18 ans, y compris dans les lieux qui étaient déjà soumis au pass depuis le 30 juin.

Centres commerciaux

A compter du 13 et jusqu'au 31 août 2021, l'application du pass sanitaire, déjà appliqué au magasin Ikea Vedène et au centre-commercial Auchan Avignon Nord, devient obligatoire pour l'ensemble des centres commerciaux de plus de $20\ 000\ m^2$ du département de Vaucluse :

- le magasin IKEA 84 270 Vedène,
- le centre commercial « Auchan Avignon Nord » 84 130 Le Pontet
- le centre commercial « Cap Sud Avignon » 84 000 Avignon,
- le centre commercial « Auchan Mistral 7 » 84 140 Avignon,
- le centre commercial « E. Leclerc Carpentras » 84 200 Carpentras.

Port du masque

Jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque en Vaucluse est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique , tel que les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices



• au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante.

Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

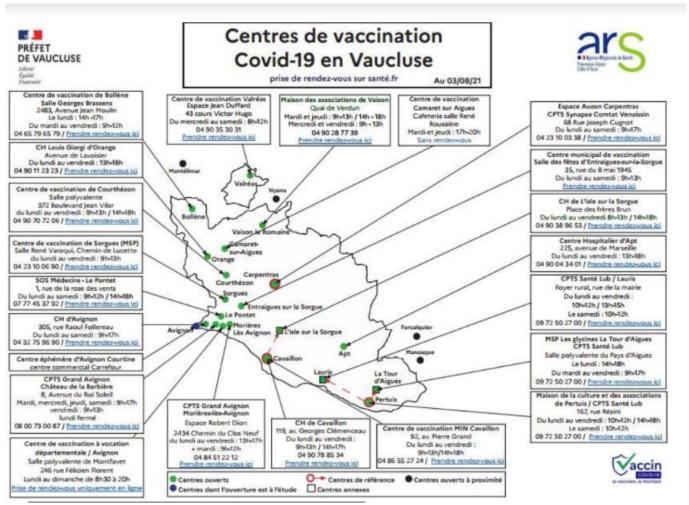
Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

Centres de vaccination en Vaucluse

Deux nouveaux centres de vaccination sont déployés en Vaucluse portant ainsi à 22 le nombre total de centres de vaccination Covid-19 installés dans le département. Un premier centre de vaccination, ouvert le mardi 3 août 2021 à Camaret-sur-Aigues, dans les locaux de la cafétériat salle René Roussière, permettra de vacciner le public les mardis et jeudis de 17h à 20h sans rendez-vous. Un second centre de vaccination a ouvert le mercredi 4 août 2021 au sein des locaux de la galerie marchande du Carrefour Courtine d'Avignon. Des créneaux de rendez-vous sont d'ores et déjà disponibles sur https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/84000-AVIGNON.

La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, pendant la période estivale selon un intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose.





centres de vaccination

Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, «afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée.

Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février.



Pollution de l'air en Vaucluse, la préfecture renforce les contrôles



La concentration d'ozone dans l'atmosphère en Vaucluse atteint le seuil d'information et recommandations prévu par les procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution de l'air.

Par délégation du préfet de Vaucluse, AtmoSud, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air, informe la population et les collectivités territoriales de l'activation de la procédure préfectorale d'information-recommandation ce jeudi 12 août 2021.

Outre les recommandations sanitaires et comportementales diffusées auprès de la population en particulier pour les personnes sensibles, le préfet de Vaucluse, décide du renforcement :

des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de



police et de gendarmerie;

- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés;
- des contrôles de l'homologation des dispositifs d'échappements des véhicules par les forces de police et de gendarmerie ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts.

Pour toute information complémentaire sur : l'évolution du pic de pollution : https://www.atmosud.org, les recommandations sanitaires : http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur. En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées. Un communiqué de presse spécifique sera dans ce cas diffusé.

L.M.

Une équipe médico-psychologique du Vaucluse aux Antilles

24 janvier 2025 |



Ecrit par le 24 janvier 2025



À la suite de l'appel lancé par <u>Olivier Veran</u>, 231 soignants et 70 pompiers sont partis cet après-midi pour prêter main forte aux équipes médicales en Guadeloupe et en Martinique. Parmi eux, 6 agents de la cellule d'urgence médico-psychologique du Vaucluse, une unité rattachée à l'hôpital de Montfavet.

Deux médecins, trois infirmiers et une secrétaire médicale sont arrivés mardi en Guadeloupe. Leur mission ? Ecouter et soulager les soignants confrontés à un désastre sanitaire depuis quelques jours. Le dispositif d'urgence médico-psychologique (CUMP) a été constitué dans les suites de l'attentat du 25 juillet 1995 de la station RER Saint-Michel, afin d'assurer la prise en charge des victimes confrontées à un événement psycho-traumatisant. En effet, les catastrophes occasionnent non seulement des blessures physiques, mais aussi des blessures psychiques individuelles ou collectives, immédiates ou différées, aiguës ou chroniques. Ces victimes nécessitent des soins d'urgence au même titre que les blessés physiques.

Des taux d'incidence inédits et 3 à 5 fois supérieurs à la moyenne nationale frappent la Martinique et la Guadeloupe. L'exécutif alerte sur la situation « dramatique » de ces départements d'Outre-mer, où la couverture vaccinale est trois fois plus faible que sur le territoire national. La situation est



particulièrement critique à Saint-Martin, mais aussi en Guadeloupe et en Martinique. Alors que le taux d'incidence de cette dernière dépasse les 1.000 cas pour 100.000 habitants, les autorités y ont annoncé ce mardi un renforcement des mesures sanitaires . Même cas de figure en Guadeloupe, où l'exécutif vient d'officialiser l'instauration d'un confinement renforcé entraînant la fermeture des restaurants, bars et plages.

Le Vaucluse en vigilance jaune canicule jusqu'au 16 août



Le Vaucluse est placé en vigilance jaune canicule par les services Météo France jusqu'au lundi 16 août. Jusqu'à 39 °C sont attendus ce mercredi 11 août.



De fortes chaleurs sont à prévoir sur plusieurs jours consécutifs, indique la préfecture de Vaucluse. Ce mercredi 11 août devrait être « la journée la plus chaude avec des températures pouvant atteindre localement les 38 à 39°C. » Les températures nocturnes pourraient atteindre 20 à 21°C. Des chaleurs « susceptibles d'entraîner une dégradation de la qualité de l'air ». « ll va faire TRÈS CHAUD... petit récap à toutes fins utiles pour prendre soin de vous et de votre entourage », ajoute le SDIS du Vaucluse (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Quelques conseils pour se protéger ci-dessous:











Préfecture de Vaucluse

L.M.

Estivales du château de Sade, une saison réussie malgré deux annulations





Les trois premières soirées des <u>Estivales du château de Saumane</u> qui se sont déroulées les 24, 28 et 31 juillet ont été un « franc succès ». Ce nouveau rendez-vous musical en Vaucluse a permis à des centaines de personnes de découvrir des artistes de renommée internationale.

« Ces artistes nous ont fait l'honneur de nous rejoindre et de partager leur passion au sein du cadre



unique que constitue le château de Saumane. Ces trois soirées exceptionnelles ont montré que l'on pouvait proposer des activités culturelles de grande qualité tout en respectant strictement les consignes sanitaires », se réjouissent les équipes de L&R Production et <u>Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.</u>

Nouvelle scène musicale en Vaucluse

Les Estivales du château de Saumane ne sont pas uniquement des concerts dans un cadre exceptionnel. Les spectateurs ont pu profiter du château et d'expériences culinaires et œnologiques élaborées pour s'accorder avec le thème musical de chaque soirée. « Nous sommes extrêmement touchés par les retours positifs et enthousiastes des personnes qui ont assisté au spectacle de Quadro Flamenco en extérieur sur le plateau du château ou aux prestations plus intimistes de la harpiste Anaïs Gaudemard et de l'altiste Sindy Mohamed à l'intérieur même de la magnifique salle des Carrosses du Château, comme en témoignent aussi les nombreux articles de presse qui ont couvert nos soirées. »

Quand la Covid-19 nous rattrape

Malheureusement, alors que Cathy Heiting était attendue le 7 août prochain et Mekanik Kantatik le 20 août, la réalité sanitaire en a décidé autrement. « En concertation avec les autorités locales et nos partenaires, face à l'augmentation des contaminations et l'incertitude qu'elle fait planer, il nous est apparu plus sage de reporter les prestations de ces artistes que nous remercions chaleureusement pour leur compréhension. » De nouvelles dates seront communiquées ultérieurement, dès que les conditions sanitaires le permettront. « Nous contacterons dès aujourd'hui les très nombreuses personnes qui avaient réservé leurs places pour les concerts des 7 et 20 août. Les places resteront valides pour les deux concerts reportés ou pourront être remboursées à la demande. »

Lire aussi: Faire revivre en musique le château du marquis de Sade

L.M.